



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/328
8 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
Point 104 de l'ordre du jour
provisoire*

DÉVELOPPEMENT SOCIAL, Y COMPRIS LES QUESTIONS RELATIVES
À LA SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE ET AUX JEUNES,
AUX PERSONNES ÂGÉES, AUX HANDICAPÉS ET À LA FAMILLE

Cadre opérationnel de l'Année internationale
des personnes âgées, 1999

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	2
II. APERÇU DES PRÉPARATIFS POUR 1999	6 - 33	2
A. Quelques grandes dates	6	2
B. Principaux acteurs et exemples d'activités	7 - 30	3
C. Organismes chefs de file et partenaires	31 - 33	7
III. CADRE OPÉRATIONNEL POUR 1999 ET AU-DELÀ	34 - 93	9
A. Sensibilisation au thème "Une société pour tous les âges"	35 - 70	9
B. L'après 1999	71 - 75	16
C. Mobilisation des acteurs "non traditionnels"	76 - 88	17
D. Amélioration des réseaux : recherche et échange d'informations	89 - 93	19
IV. RECOMMANDATIONS	94	20

Annexe

Liste d'idées pour des activités nationales	22
I. INTRODUCTION	

* A/52/150 et Corr.1.

1. Le programme d'activités de l'Année internationale des personnes âgées est le résultat d'un certain nombre de résolutions et de décisions de l'Assemblée générale : approbation du Plan d'action international sur le vieillissement (résolution 37/51) et définition des stratégies d'objectifs correspondantes pour 2001 (résolution 47/86); adoption des principes des Nations Unies pour les personnes âgées (résolution 46/91); désignation du 1er octobre comme Journée internationale des personnes âgées (résolution 45/106) et décision de célébrer en 1999 l'Année internationale des personnes âgées (résolution 47/5).

2. À sa session de fond de 1997, le Conseil économique et social a adopté la résolution 1997/18 du 21 juillet 1997, intitulée "Année internationale des personnes âgées : vers une société pour tous les âges", en se fondant sur un texte recommandé par la Commission du développement social, à sa trente-cinquième session¹, et recommandé à l'Assemblée générale de l'adopter à sa cinquante-deuxième session.

3. Dans sa résolution 50/141 du 21 décembre 1995, l'Assemblée générale a pris note du cadre conceptuel de l'Année internationale des personnes âgées (1999) et prié le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa cinquante-deuxième session, des préparatifs entrepris par les États Membres, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour la célébration de l'Année. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande. Il présente, pour l'année et au-delà, un cadre opérationnel qui complète le cadre conceptuel déjà défini.

4. La section II présente brièvement les principaux acteurs et leurs activités respectives; une liste complète figurera dans le calendrier des manifestations, en cours d'élaboration pour Internet, et un document exposant certaines activités sera imprimé et diffusé. L'annexe suggère un certain nombre d'idées d'activités nationales qui aideront peut-être les pays à se préparer pour 1999.

5. La section III propose une structure pour organiser des activités dans quatre domaines : sensibilisation au thème "Une société pour tous les âges; l'après 1999; mobilisation des acteurs non traditionnels; amélioration des réseaux, notamment pour la recherche et l'échange d'informations. Ces quatre domaines associent les quatre volets du cadre opérationnel et les quatre dimensions du cadre conceptuel.

II. APERÇU DES PRÉPARATIFS POUR 1999

A. Quelques grandes dates

6. Le calendrier qui suit, élaboré sur la base des mandats et de la planification en cours, rappelle quelques dates qui peuvent donner lieu à diverses manifestations :

a) L'Année internationale des personnes âgées sera lancée le 1er octobre 1998 à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées (résolution 1997/18 du Conseil économique et social);

b) En 1999, quatre séances plénières de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale seront consacrées au suivi de l'Année, qui devrait

s'effectuer à l'échelon politique mondial approprié (résolution 1997/18 du Conseil économique et social);

c) Trois évaluations sont prévues pour 2001 : l'évaluation de l'Année, l'évaluation des stratégies d'objectifs adoptées en 1992, et la cinquième opération d'examen et d'évaluation du Plan d'action. Ces trois opérations pourraient être effectuées simultanément lors d'une évaluation rétrospective approfondie des stratégies, à partir de laquelle pourrait être définie une stratégie à l'horizon 2010 ou 2020;

d) À sa trente-sixième session, en 1998, la Commission du développement social examinera les différentes options de la future opération d'examen et d'évaluation de l'application du Plan international d'action sur le vieillissement, en vue du cinquième examen qui doit intervenir en 2001 (résolution 35/1 de la Commission de développement social;

e) La Commission a également prévu d'examiner, à sa trente-sixième session, le thème de l'intégration sociale et de la participation de tous, y compris les handicapés et les groupes et personnes vulnérables, dans le cadre du suivi du Sommet mondial pour le développement social. Cet examen pourrait intégrer les principaux éléments du thème choisi pour l'Année internationale des personnes âgées, à savoir "la société pour tous les âges";

f) À sa trente-septième session en 1999, la Commission prévoit d'examiner, dans le prolongement du Sommet, le thème intitulé "Des services sociaux pour tous", dans le cadre duquel elle voudra peut-être étudier les nouveaux services sociaux qui apparaissent aujourd'hui pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, et notamment l'incidence de ces nouveaux services sur la situation des femmes, de la jeunesse et des jeunes travailleurs, et sur le bien-être des familles, ainsi que l'évolution du rôle de la société civile, de l'économie et de l'État, et de leurs rapports réciproques.

B. Principaux acteurs et exemples d'activités

7. Pour préparer l'Année internationale des personnes âgées, la Commission du développement social bénéficie de l'assistance du Groupe d'appui spécial officieux à composition non limitée établi par le Conseil économique et social (décision 1996/242 du 22 juillet 1996). Au moment de la rédaction du présent rapport, le Groupe d'appui, qui est coprésidé par les représentants de l'Espagne et de la République dominicaine, a déjà tenu une réunion d'organisation et trois réunions de fond (une quatrième étant prévue pour septembre 1997). Il est devenu un important forum de débats et une tribune de présentation des rapports gouvernementaux, non gouvernementaux et spécialisés concernant l'Année.

8. Les représentants des quarante et un pays suivants ont assisté aux trois premières réunions du Groupe d'appui : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Guatemala, Honduras, Inde, Irlande, Israël, Jamaïque, Japon, Luxembourg, Malte, Maurice, Mexique, Norvège, Ouganda, Roumanie, Pays-Bas, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Singapour, Soudan,

Thaïlande, Ukraine, Uruguay, Venezuela; l'Union européenne était également représentée.

9. En août 1997, près de 50 centres de coordination nationaux avaient déjà été établis en vue de l'Année. Les plans sont en bonne voie et les activités ont commencé, ainsi que le montrent les exemples – Chine, Costa Rica, Pays-Bas et Royaume-Uni – qui suivent.

10. La Chine prévoit une série de réunions et de manifestations : en 1997, Shanghai accueille une conférence intitulée "Le vieillissement : vers le XXI^e siècle"; en 1998 auront lieu une conférence internationale sur l'apprentissage à tous les stades de la vie et une exposition internationale sur les produits destinés aux personnes âgées. En 1999, la Chine organisera des séminaires de formation en coopération avec un partenaire maltais, l'Institut international du vieillissement. Elle coparrainera un atelier international avec la Fédération internationale des associations de personnes âgées et, en coopération avec divers organes et organismes des Nations Unies, elle envisage d'organiser un colloque interrégional sur les soins prodigués aux personnes âgées au sein des familles et dans les communautés.

11. Parmi les préparatifs nationaux de la Chine figurent notamment le lancement à Beijing d'un programme-pilote de logements pour le troisième âge et la mise en service d'une ligne téléphonique ouverte en permanence et réservée aux personnes âgées.

12. L'Association gérontologique costa-ricienne organisera, dans le cadre de ses préparatifs pour 1999, un forum à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées et une Semaine nationale des personnes âgées. Elle lancera en outre une campagne d'information sur le thème "Vers une société pour tous les âges", accompagnée d'une campagne d'affichage et de débats dans les médias. L'Association s'alliera avec les parties intéressées afin d'élaborer un programme complet pour l'Année, en coopération avec le Bureau des Nations Unies dans le pays.

13. Les Pays-Bas disposent déjà d'un secrétariat, d'un budget et de crédits pour l'Année; le programme est prêt, un comité national pour l'Année internationale des personnes âgées a été constitué et 400 comités locaux sont à pied d'oeuvre. Les manifestations et journées au programme seront autant d'occasions pour faire connaître l'Année. Une grande célébration est prévue pour le 1^{er} octobre 1999; elle réunira quelque 45 000 participants, un chiffre sans précédent en Europe pour ce type d'événement. Le dernier jour le plus long du siècle (le 21 juin aux Pays-Bas) sera marqué par les "24 heures du rassemblement des générations".

14. En attendant l'année de la célébration, les Pays-Bas organisent en 1997 la Journée nationale de réflexion ainsi qu'un service d'information et de deux sites Internet (www.seniorweb.nl et www.1999.org). Trois campagnes destinées à changer les attitudes vis-à-vis de la vieillesse seront lancées en direction du grand public, des médias et des enfants, respectivement, sur le thème "Images des personnes âgées". Un Salon des plus-de-50 ans et un Festival du 1^{er} octobre, auquel devaient participer 35 000 personnes âgées, sont au

programme. Un guide gratuit de 175 pages destiné aux plus-de-50 ans est en cours de publications.

15. En 1998, sera convoqué le Parlement des aînés qui débattera des grands dossiers du moment avec les élus politiques. De très nombreuses manifestations sont prévues pour 1999 : projets scolaires, émission de timbres-poste, festivals cinématographiques, festivals multimédias sur Internet et classes de maîtres (les aînés enseigneront aux jeunes), etc.

16. Au Royaume-Uni, l'organisation non gouvernementale Age Concern a déjà lancé un grand débat intitulé "Millenium debate of the Age" qui débouchera dans deux ans, à la fin de 1999, sur une grande conférence au cours de laquelle un "programme pour l'ère de la vieillesse" sera élaboré et présenté aux responsables et au grand public. Le projet comporte deux volets liés l'un à l'autre : les rapports du millénaire et le débat sur le vieillissement. Des groupes d'étude établissent depuis 1996 des rapports du millénaire en vue du grand débat de 1999, qui sera axé sur cinq grandes questions : payer pour vivre longtemps, autrement dit les coûts d'une société vieillissante; le vieillissement et l'avenir de la protection médicale et sociale; l'avenir de l'environnement bâti dans une société vieillissante; le travail et la vie quotidienne dans le prochaine millénaire; valeurs et attitudes dans une société vieillissante.

17. Le débat aura une portée nationale; il prendra plusieurs formes – réunions publiques, débats à la radio, à la télévision et par Internet – et s'efforcera de mobiliser toutes les composantes de la société : grand public, classe politique, patronat, universitaires, bénévoles, professionnels de la santé, concepteurs et architectes, représentants des médias, avocats, syndicats, urbanistes, administrations, industrie et commerce, milieux professionnels, particuliers intéressés, associations de femmes, de jeunes et de personnes âgées, responsables religieux, écoles et collèges, groupes multiculturels et minorités ethniques, etc.

18. L'objectif ultime est de parvenir à un consensus national autour d'un programme en faveur des personnes âgées. Les activités de 1999 devraient par conséquent contribuer à dessiner pour l'avenir une vision et un programme d'action durables.

19. Au niveau régional, diverses entités ont déjà pris des initiatives en vue de l'Année. C'est ainsi que, en collaboration avec le Parlement d'Amérique latine et le Gouvernement uruguayen, l'Organisation panaméricaine de la santé/OMS a organisé en juillet/août un forum international des Amériques intitulé "Population Ageing and Social Integration: for a Millenium without Discrimination of Age in Health Care". Au cours de cette réunion de deux jours, les participants ont évalué les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs mondiaux sur le vieillissement pour 2001, puis formulé, en vue des célébrations régionales de l'Année, des propositions qui seront présentées aux présidents et chefs d'État au Sommet ibéro-américain de 1998.

20. L'Institut international du vieillissement de Malte organise, en décembre 1997, une conférence intergouvernementale sur le vieillissement des populations dans la région méditerranéenne. L'important programme de formation de cette

institution appuie entre autres le renforcement des capacités dans plusieurs régions. L'Institut a créé un réseau spécifique, intitulé TWINAGE, pour encourager la coopération entre régions en développement et régions développées.

21. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) accueillera une réunion régionale à la fin de 1998 ou au début de 1999. Elle espère ainsi formuler un plan d'action régional sur le vieillissement. Elle a récemment publié un répertoire des organes de coordination gouvernementaux sur la question du vieillissement et des ONG travaillant dans ce domaine, ainsi qu'un recueil des mandats internationaux et régionaux concernant le vieillissement. La Commission a en outre publié un rapport, Life long preparation for Old Age in Asia and the Pacific, un document intitulé Annotated Bibliography and Programme Issues in the Field of Ageing et deux études démographiques sur le vieillissement.

22. La recherche ainsi que le renforcement des capacités seront au centre des travaux de la Commission économique pour l'Europe (CEE), qui se prépare, elle aussi, en vue de 1999. Un programme d'études comparées sur la situation sociale et économique des personnes âgées est en cours; les conclusions des enquêtes seront examinées en 1999 lors d'une réunion à laquelle participeront le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et d'autres organisations. Un certain nombre de rapports nationaux sur le vieillissement démographique sont en cours d'élaboration; ils devraient être prêts en 1999.

23. L'année 1999 offrira par ailleurs aux pays de l'Union européenne l'occasion de donner un nouvel élan à nombre d'innovations et de bonnes pratiques de l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations célébrée en 1993, et peut-être d'élargir l'initiative aux pays d'Europe centrale et orientale et à d'autres régions. Un réseau coordonné par l'Association américaine des retraités (AARP) et HelpAge International encourage le renforcement des institutions de cette région.

24. Au sein du système des Nations Unies, le programme d'activités de l'Année a été lancé en août 1997, lors d'une réunion interinstitutions. Parmi les points explorés, on mentionnera les suivants : collaboration par le réseau Internet; création et mise à jour d'une base de données sur les recherches, les politiques et les programmes; publication d'une série de documents théoriques; préparation d'un dossier d'information et élaboration d'une "stratégie pour 2020". Des initiatives émanant d'organisations distinctes ou de groupes d'organisations seront présentées à l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session.

25. Cinq réseaux mondiaux d'ONG soutiennent les préparatifs de l'Année. Deux d'entre eux – Coalition 99 et Creative Connections – ont été spécialement créés à cette occasion. Coalition 99 est une initiative de l'AARP, qui en assure également la gestion. Le réseau réunit des particuliers et des organisations gouvernementales et non gouvernementales souhaitant échanger des informations sur les préparatifs de l'Année.

26. Creative Connections est né à l'initiative du Comité des organisations non gouvernementales. Cet organe, dont le siège se trouve à New York, regroupe des organisations dont beaucoup ne s'occupent pas simplement de la question du vieillissement. Les membres du Comité ont annoncé la célébration de l'Année à

toutes les organisations affiliées en les encourageant à participer aux préparatifs, et ils ont profité de leurs nombreux déplacements dans le monde entier pour présenter l'Année aux associations locales.

27. L'Association internationale de gérontologie fait connaître le programme international sur le vieillissement à travers ses associations régionales et tout particulièrement lors de ses congrès mondiaux quadriennaux, où les Nations Unies sont désormais représentées.

28. Les réunions bisannuelles de la Fédération internationale de la vieillesse sont devenues d'importantes tribunes de débat non gouvernemental et des sources d'apports pour le programme des Nations Unies sur le vieillissement. Les préparatifs de l'Année ont été lancés en 1995 lors de la réunion de Jérusalem; la réunion de 1997, qui se tiendra en novembre en Afrique du Sud, lancera les préparatifs de l'Année sur le continent africain. Si les financements nécessaires peuvent être trouvés, la réunion de 1999, qui doit se tenir à Montréal, coïncidera avec la publication d'un rapport mondial sur les personnes âgées et peut-être avec une réunion de haut niveau.

29. La Fédération internationale des associations de personnes âgées a créé un réseau mondial particulièrement actif dans les pays francophones et hispanophones. Elle a mis sur pied des "centres de liaison pour 1999" sur trois continents et consacre son onzième colloque international, qui se tiendra en novembre 1997 à la Martinique, aux préparatifs de l'Année.

30. Ces réseaux, qui collaborent étroitement avec le programme des Nations Unies sur le vieillissement, forment un maillage de dimension planétaire. Ils permettent d'atteindre un public plus large que celui des personnes âgées, afin de faire en sorte que les préparatifs de l'Année deviennent l'affaire de tous.

C. Organismes chefs de file et partenaires

31. Le programme des Nations Unies sur le vieillissement (qui dépend de la Division des politiques sociales et du développement, du Département des affaires économiques et sociales) s'acquitte de ses fonctions de chef de file pour l'Année en adaptant ses activités en cours et en collaborant avec les parties intéressées.

32. Le programme doit faire preuve d'initiative sur le plan théorique et de clarté au niveau opérationnel à mesure que l'intérêt s'accroît et que les activités se multiplient à l'approche de l'Année. Pour faire face à cette pression, il a besoin du soutien des parties intéressées. Le Gouvernement allemand a déclaré qu'il avait l'intention de soutenir le programme, en sus de l'effort important qu'il consent déjà sur le plan national; on mentionnera à ce sujet la création d'une commission, d'un groupe consultatif et d'un centre de coordination, l'émission d'une série de timbres-poste, l'adoption de recommandations en vue d'une société pour tous les âges, la tenue d'une assemblée du troisième âge au Parlement allemand et de nombreuses autres initiatives régionales, locales et communautaires.

33. Au cours des prochains mois, le programme des Nations Unies sur le vieillissement se propose de mener les actions suivantes avec le concours de différents partenaires :

a) Fournir un appui fonctionnel à l'Assemblée générale et à la Commission du développement social en vue de leurs préparatifs pour 1999 et soutenir le groupe d'appui spécial officieux à composition non limitée de la Commission;

b) Établir un calendrier des manifestations de l'Année sur papier et sur Internet avec l'assistance technique de l'AARP;

c) Produire un dossier d'information avec le concours de l'association Age Concern et en collaboration avec le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU;

d) Encourager les débats sur le thème de la société pour tous les âges tout d'abord lors du seizième Congrès mondial de gérontologie d'Adelaïde (Australie) en août 1997, avec l'appui du Gouvernement australien, du Gouvernement de l'État d'Australie méridionale et d'Asta Medica, puis lors d'une réunion interrégionale en 1998 et par le biais d'une publication en 1999;

e) Publier la troisième édition du rapport Le vieillissement dans le monde, 1997-1998, qui porte sur les quatre dimensions du cadre conceptuel, avec des contributions d'experts, et de l'Association internationale de la sécurité sociale et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme;

f) Faire paraître les numéros 2/3 de 1997 du Bulletin du vieillissement qui porteront sur les rapports entre générations, sous la direction du Forum international de la politique familiale;

g) Diffuser la lettre d'information Countdown to 1999 (Compte à rebours pour 1999) et la faire traduire en espagnol et en français avec le concours de la Coalition-99;

h) Établir et publier, en 1997, un répertoire des éléments de base des infrastructures nationales sur le vieillissement et diffuser les résultats de ce recensement avec l'aide d'un stagiaire danois;

i) Collaborer à diverses initiatives avec les comités non gouvernementaux sur le vieillissement de New York, Genève et Vienne;

j) Établir un centre commun de services consultatifs sur le vieillissement en milieu rural à l'Université de West Virginia; aider à organiser la réunion de son groupe d'experts en 1999 et la conférence internationale sur le vieillissement en milieu rural en l'an 2000, de même qu'à élaborer un projet de plan d'action sur le vieillissement en milieu rural pour la décennie 2000-2010, en coopération avec la FAO;

k) Examiner les mesures à prendre concernant le vieillissement en milieu urbain avec les parties intéressées;

l) Instaurer une coopération avec l'AARP pour mettre en place une base de données globales sur les recherches, les politiques et les programmes qui ont trait au vieillissement;

m) Travailler en collaboration avec l'International Longevity Centre, qui a tenu sa première série de réunions pour l'Année en juin 1997 au Siège de l'ONU, avec le soutien de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation;

n) Collaborer avec d'autres parties à la préparation de l'Année, et notamment avec l'organisation Global Action on Ageing pour mener une action de mobilisation à la base avec le mouvement New Humanity pour définir la notion de société pour tous les âges; avec HelpAge International pour lancer des initiatives en Asie et dans le Pacifique; et avec l'International Council for Caring Communities pour organiser, au Siège de l'ONU, en avril 1998, une réunion sur les effets du facteur longévité sur les villes;

o) Voir avec la Fédération internationale de la vieillesse s'il serait possible de produire, dans le cadre d'une collaboration multisectorielle, un rapport analogue à ceux établis par l'UNICEF sur la situation des personnes âgées dans le monde, en 1999.

III. CADRE OPÉRATIONNEL POUR 1999 ET AU-DELÀ

34. Le cadre opérationnel est conçu pour faciliter l'intégration des activités prévues et les inscrire dans la durée. Il vise plus particulièrement à :

a) Sensibiliser l'opinion au thème de la société pour tous les âges, le thème de l'Année;

b) Encourager une démarche prospective allant au-delà de 1999 et se fondant sur une vision, des priorités et des processus essentiels à long terme;

c) Atteindre les acteurs non traditionnels tels que les organismes de développement, les médias, le secteur privé et les jeunes;

d) Améliorer les réseaux pour assurer une plus grande cohérence et comparabilité des données et des recherches et développer la coopération au sein des grands réseaux mondiaux qui couvrent désormais tous les continents.

A. Sensibilisation au thème "Une société pour tous les âges"

35. Le thème retenu pour 1999, Vers une société pour tous les âges, a été repris par plusieurs pays et organisations. Il permet de procéder à une vaste étude de la situation des personnes âgées tout en proposant un idéal fondé sur une société ouverte à toutes les générations.

36. L'idée d'une société pour tous les âges s'inspire de la notion de société pour tous. Comme il est indiqué dans le cadre conceptuel (A/50/114) :

"on peut donc concevoir une société pour tous comme étant celle qui adapte ses structures et son fonctionnement, ainsi que ses politiques

et ses plans, aux besoins et aux capacités de tous, permettant ainsi l'épanouissement de chacun au bénéfice de tous. Une 'société pour tous' permettrait d'autre part aux générations de s'entraider en s'inspirant du double principe de la réciprocité et de l'équité" (par. 38).

37. La notion de société pour tous les âges peut s'interpréter de différentes façons. Elle a fait l'objet d'une première clarification lors du seizième Congrès mondial de gérontologie et sera encore élucidée dans le rapport intitulé Le vieillissement dans le monde 1997-1998. Tout au long de 1998-1999, des débats se tiendront sur la question, qui sera suivie par le groupe d'appui de la Commission du développement social. Le programme des Nations Unies sur le vieillissement accueillera une conférence interrégionale sur la question en 1998 et fera paraître une publication à ce sujet en 1999.

38. Une brève présentation est proposée ici à partir des quatre dimensions du cadre conceptuel : a) la situation des personnes âgées; b) l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie; c) les rapports entre générations; et d) l'interaction entre le développement et le vieillissement des populations.

39. Il existe un certain nombre de directives qui visent à améliorer la situation des personnes âgées, on mentionnera : a) les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées dans lesquels sont consacrés 18 principes relatifs à l'indépendance, à la participation, aux soins, à l'épanouissement personnel et à la dignité, dont la promotion est le principal objectif de l'Année; b) le Plan d'action international sur le vieillissement dont les 62 recommandations pratiques jetaient les bases des activités relatives au vieillissement, axées notamment sur l'éducation, l'emploi et le maintien du revenu, le logement et l'environnement, la santé et l'hygiène, la protection sociale et la famille; et c) l'observation générale No 6 (1995) du Comité des droits économiques, sociaux et culturels concernant les droits économiques, sociaux et culturels des personnes âgées, en date du 24 novembre 1995².

40. L'observation générale appelle l'attention des États Membres sur la situation des personnes âgées qui, contrairement aux femmes et aux enfants, ne sont pas couvertes par une convention internationale visant à garantir leurs droits. Elle aidera les États Membres à mieux comprendre leurs obligations vis-à-vis des personnes du troisième âge et à appliquer les différentes dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels³. Bien que ne contenant aucune référence explicite aux droits des personnes âgées, le Pacte reconnaît implicitement le droit à des prestations de vieillesse dans son article 9, qui consacre le droit de toute personne à la sécurité sociale, y compris aux assurances sociales.

41. Tous ces éléments forment un vaste cadre d'action sur le vieillissement et attirent l'attention sur certains groupes qui tendent à être exclus du progrès socio-économique général, tels que les femmes âgées, les migrants, les réfugiés, les notables des communautés autochtones et les personnes du quatrième âge.

42. Parmi les nombreux aspects de la situation des personnes âgées, deux méritent une attention particulière. Il s'agit du "vieillissement actif" et des stratégies de prise en charge. Les termes "actif" ou "productif" sont

généralement utilisés dans deux acceptions, la première qui souligne l'importance des nombreux rôles productifs que peuvent jouer les personnes âgées sur les plans social et économique dans les pays en développement et la seconde qui concerne les tentatives faites pour renverser la tendance actuelle dans les pays développés où, dès que cesse l'activité économique traditionnelle, disparaît automatiquement la reconnaissance officielle du rôle productif que jouent de nombreuses personnes âgées dans le cadre d'une activité non rémunérée.

43. Dans les pays en développement, la promotion du vieillissement actif exige un soutien technique et financier international. Pour ces pays, ce sont les projets générateurs de revenus en faveur du troisième âge qui devraient recevoir la priorité, comme l'a fait apparaître la quatrième opération d'examen et d'évaluation de l'application du Plan d'action international sur le vieillissement de 1996⁴. Jusqu'à présent, cette assistance a été très limitée, et fournie par le biais de contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies concernant le vieillissement, et cette source de financement s'est considérablement réduite dans les années 90. Dans le domaine de l'élaboration et de l'exécution des projets, HelpAge International a continué d'aider les groupes de personnes du troisième âge ou les associations de personnes âgées à devenir financièrement autonomes, fournissant, par exemple, des tentes solaires destinées à l'agriculture en Bolivie, contribuant à transmettre le savoir-faire traditionnel en Jamaïque et proposant aux rapatriés du Mozambique des activités génératrices de revenus.

44. Dans les pays développés, les possibilités de vieillissement actif se multiplient. À l'initiative du Japon, le groupe des huit pays les plus industrialisés a reconnu, dans son communiqué de Denver du 22 juin 1997, que le vieillissement actif correspondait au désir et à la capacité de nombreuses personnes âgées de continuer à travailler ou à exercer d'autres activités socialement productives jusqu'à un âge avancé. Il a reconnu que le moment était venu d'abandonner les stéréotypes du passé qui voulaient que vieillesse soit synonyme de dépendance et envisagé comment favoriser le vieillissement actif des personnes du troisième âge en fonction de leurs choix et de leur situation individuelle, notamment en diminuant les obstacles à l'exercice d'une activité professionnelle, à la flexibilité de l'emploi et au travail à temps partiel qui existaient dans certains pays. Le groupe a débattu de la transition entre la vie active et la retraite, de la formation tout au long de la vie et des moyens d'encourager le bénévolat et d'aider à la prise en charge des soins au sein de la famille.

45. La convergence des démarches adoptées par les pays développés et les pays en développement en faveur d'une conception active ou productive du vieillissement ne fait aucun doute. À cet égard, le programme des Nations Unies sur le vieillissement envisage la possibilité d'organiser une réunion d'experts sur l'élargissement des possibilités offertes aux travailleurs les plus âgés, comme le départ progressif à la retraite, le travail à temps partiel, la création de centres d'initiative au sein des collectivités locales qui fourniraient un soutien de base (outils, conseils commerciaux, etc.) pour diverses activités menées par des personnes d'un certain âge.

46. La promotion du vieillissement actif exige toutefois de trouver une voie moyenne entre la marginalisation et un activisme qui risque d'imposer des pressions trop fortes sur les personnes âgées.

47. Un autre domaine prioritaire est l'élaboration de stratégies propres à assurer une bonne prise en charge des personnes âgées. Tandis que le nombre de femmes arrivant sur le marché du travail et de personnes très âgées s'accroît, les services de soins informels diminuent, alors même que la demande de soins devrait augmenter. Par ailleurs, dans toutes les régions du monde, les gouvernements préfèrent généralement la formule des soins à domicile au placement en institution pour les personnes âgées dépendantes, à la fois pour des motifs humanitaires et financiers. Il semble donc y avoir un conflit entre deux objectifs distincts : Promouvoir l'égalité des chances pour les femmes en matière d'emploi, d'une part, et encourager activement la famille à jouer un rôle dans la prise en charge des personnes âgées, d'autre part.

48. Afin de concilier ces deux tendances en apparence contradictoires et de mettre au point des politiques en vue de l'adoption de stratégies de prestations de soins au cours de la prochaine décennie, deux réunions sont prévues. En novembre 1997, le programme des Nations Unies sur le vieillissement organisera une réunion d'experts à l'Institut international du vieillissement, à Malte, en coopération avec la Division de la promotion de la femme, Alzheimers Association USA et Pfizer Inc. Parallèlement, le Comité chinois sur le vieillissement examine la possibilité d'accueillir, en 1999, un colloque interrégional sur les soins dispensés par la famille et la communauté, en coopération avec l'ONU.

49. De même, de nombreuses initiatives sont en cours aux niveaux local et national. L'une d'elles concerne la promotion de la prestation de soins aux personnes âgées dans de petites unités d'habitation par le Groupe Salmon. Ce groupe, créé après l'Année européenne des personnes âgées et de la solidarité entre les générations, en 1993, a étendu ses activités à l'Europe orientale. Dans le cadre de l'Année prévue pour 1999, il s'efforce de créer des partenariats dans le monde entier en constituant un réseau et en suscitant un débat sur les innovations en matière de prestation de soins aux personnes âgées par le secteur privé dans de petites unités.

50. La Division de la population de l'ONU a récemment décidé de classer les données relatives à la population âgée de 80 ans et plus par groupes d'âge de 80 à 84 ans, de 85 à 89 ans, de 90 à 94 ans, de 95 à 99 ans, et de 100 ans et plus dans ses futures projections démographiques; ce qui lui permettra de fournir, dans sa série de recensements pour l'an 2000, des données actuellement indisponibles sur les personnes très âgées ou sur le quatrième âge.

51. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, plusieurs années dans la plupart des pays. Elles ont souvent moins de ressources et plus de problèmes de santé liés à l'âge. C'est pourquoi la priorité doit être donnée au maintien du revenu et aux stratégies de soins de santé destinées aux femmes. En même temps, il faut poursuivre les recherches sur les causes biomédicales, sociales et culturelles de l'écart important qui existe entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes.

52. À sa quarante et unième session, la Commission de la condition de la femme a recommandé que les préparatifs de l'Année soient entrepris dans une perspective sexospécifique et décidé d'examiner la condition des femmes âgées et la violation de leurs droits à sa quarante-deuxième session et, à sa quarante-troisième session, la question de l'impact différent sur les hommes et les femmes du vieillissement de la population. Elle a invité d'autres entités des Nations Unies, comme le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et la Division de la promotion de la femme, à s'intéresser à la situation des femmes âgées⁵.

53. L'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie – second thème de l'étude consacrée à l'adéquation de la société à tous les âges de la vie –, constitue une priorité relativement récente du programme des Nations Unies en faveur des personnes âgées. Cette priorité repose sur le simple concept que la façon dont chacun vit, aussi bien que les politiques nationales qui influent sur les individus à des âges divers, – et plus particulièrement sur les jeunes –, sont responsables de la condition de tout un chacun une fois passé le cap de la vieillesse. Ce nouvel intérêt est en partie dû au vieillissement rapide de la population des pays en développement, – vieillissement qui ne prendra dans bon nombre de ces pays que 15 à 30 ans, alors qu'il aura fallu 50 à 100 ans aux pays développés pour parvenir à cet état de fait. La jeunesse actuelle constitue donc un groupe cible important; il importe qu'elle acquière de nouvelles connaissances, de nouvelles aptitudes et de nouveaux comportements, pour être en mesure d'atteindre la vieillesse en bonne santé et à l'abri du besoin, grâce au soutien de la famille et de la société tout entière.

54. Les jeunes ont besoin d'être informés sur les retombées à long terme des modes de vie dits aisés et qui font la part belle au tabac, à l'alcool, à une alimentation déséquilibrée, au stress et à la pollution. Selon le Rapport sur la santé dans le monde 1997, ces modes de vie sont en train de s'implanter dans les pays en développement, engendrant une augmentation rapide des maladies chroniques qui peuvent être prévenues, mais rarement guéries. Des modes de vie malsains adoptés durant la jeunesse ou à l'âge mûr peuvent déboucher sur une longue période d'incapacité physique bien des années plus tard, ce qui fait peser une lourde charge sur la famille et la société.

55. Il importe également de faire savoir aux jeunes que les systèmes classiques de prise en charge et de sécurité sociale modifient – voire affaiblissent – les réseaux familiaux et communautaires, ce plus particulièrement dans les pays en développement. Parallèlement, on assiste à une érosion des services sociaux d'État dans les pays développés. Comme y invite la Banque mondiale dans un document intitulé Averting the Old Age Crisis, publié en 1994, il serait bon d'apprendre à épargner durant toute la vie active. Le document intitulé Lifelong Preparation for Old Age in Asia and the Pacific, publié en 1996 par la CESAP, étudie le bien-fondé d'un certain nombre d'orientations politiques en faveur de l'épargne, des pensions et de la sécurité sociale.

56. Qualifiée de berceau de la longévité, l'enfance a également des répercussions particulières sur la vieillesse. On sait désormais que "l'intelligence émotionnelle" s'acquiert durant l'enfance, période au cours de

laquelle s'impriment également les traits qui caractérisent la codépendance, l'indépendance et l'interdépendance, – autant d'acquis qui facilitent la vie de famille, l'autonomie et la coopération tout au long de l'existence. Nombreux sont ceux qui voient un lien d'affection naturelle entre enfants et personnes âgées; ces dernières sont formées, en certains endroits, à être des "grands-parents d'adoption" pour les enfants souffrant d'un manque d'affection.

57. La capacité des individus à assurer dès le plus jeune âge leur longévité dépendra de leur perception de la vieillesse et des attitudes au sein de la société. Si l'on donne à la vieillesse un sens fondé sur l'épanouissement individuel et le progrès social, elle pourra être abordée avec intérêt et confiance, ce qui aiderait à bâtir une société plus humaine, assurant le bien-être de tous et répondant à une nécessité puisque, dans un avenir très proche, un individu sur trois aura dépassé l'âge de 60 ans.

58. Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, l'âge mûr est devenu une période de l'existence d'autant plus importante. Les adultes pourraient profiter de cette période pour se pencher sur leurs réalisations et leurs possibilités passées et futures, et effectuer les ajustements qui s'imposent, qu'il s'agisse de leur mode de vie ou de subsistance, de façon à demeurer des membres actifs de la société une fois atteint un troisième âge désormais prolongé.

59. À l'heure actuelle, notamment dans les pays industrialisés, les actifs doivent gérer leur temps en fonction d'exigences du travail et de la vie de famille parfois difficilement conciliables, tandis que les retraités tendent à disposer d'un temps libre considérable, mais à n'avoir que des responsabilités restreintes. La société, tout comme les individus, gagnerait à effectuer une répartition plus homogène du temps consacré à l'éducation, au travail, aux loisirs et aux tâches familiales, tout au long de l'existence.

60. Ces aspects de l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie, ainsi que d'autres, seront examinés au cours des prochaines réunions : a) colloque international sur la restructuration du travail et de la vie, organisé par l'University of Toronto et l'University of Bremen à Toronto, du 7 au 9 mai 1998; b) Conférence mondiale des ministres de la jeunesse, à Lisbonne, du 8 au 12 août 1998; c) Conférence internationale sur le développement, à Washington, en 1999.

61. Le troisième thème de l'étude consacrée à l'adéquation de la société à tous les âges de la vie aborde les relations entre les générations. Il s'articule sur le concept d'interdépendance et il soulève la question de la conservation de ce concept au sein de la famille et de la société, alors que le rapport jeunes-personnes âgées évolue. L'apparition de la famille en "pyramide inversée" illustre bien cette évolution. Alors qu'auparavant la pyramide offrait une base large, représentative d'un grand nombre d'enfants, puis allait en s'amenuisant progressivement jusqu'au sommet, figurant un nombre d'adultes et de personnes âgées décroissant, de nos jours, la pyramide inversée offre l'image d'une famille qui peut très bien ne comprendre qu'un seul enfant, deux parents, quatre grands parents et huit arrière-grands-parents.

62. Les conséquences pratiques du vieillissement de l'individu et de la population sont principalement, pour la famille, la nécessité de procurer des

soins et pour la société, l'obligation d'assurer des services sociaux et de garantir des moyens d'existence. Ces deux facettes du problème cachent de nombreuses questions à débattre, telles que la possibilité de vieillir tout en restant actif et l'octroi de soins adaptés, thèmes abordés précédemment. Mais le sujet est bien plus vaste.

63. Le concept de citoyenneté multigénérationnelle est de nouveau à l'étude; il implique que les individus de chaque génération modèlent le monde, envisagé comme une constante qui existait avant leur naissance et demeurera après leur mort. L'héritage laissé aux générations à venir est la responsabilité collective des citoyens d'aujourd'hui, qu'il s'agisse du capital naturel (environnement), physique (infrastructures, installations, équipement), financier (épargne), social (institutions et structures) ou culturel (valeurs, principes et concepts transmis).

64. Les numéros 2 et 3 du Bulletin du vieillissement (1997) aborderont les relations entre les générations sous divers angles : équité, échanges, soins à apporter et particularités liées au sexe, aux cultures nationales ainsi qu'aux migrants. Le Forum international de la politique familiale publie le Bulletin à titre bénévole et cherche des fonds pour établir un inventaire mondial des initiatives menées dans le cadre des relations entre les générations, accompagné d'analyses et de commentaires d'experts, qui constituerait sa principale contribution à l'Année 1999.

65. Le Comité de la planification du développement doit se pencher sur le thème intitulé "Rapports intergénérationnels et sécurité sociale", lors de sa trente-deuxième session, en mai 1998.

66. D'après le Plan international d'action sur le vieillissement, l'étude du vieillissement dans son ensemble (le vieillissement et le développement : quatrième thème de l'étude consacrée à l'adéquation de la société à tous les âges de la vie) exige une démarche intégrée, dans le cadre d'une planification économique et sociale globale. Accorder trop d'importance à des problèmes sectoriels particuliers entraverait considérablement l'intégration des politiques et des programmes en faveur des personnes âgées dans le cadre plus général du développement⁶.

67. La démarche intégrée que recommande le Plan a progressé moins rapidement que d'autres démarches sectorielles distinctes en faveur des personnes âgées (santé, logement, etc.). Celle qui prend en compte l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie vient à peine de faire son apparition au centre des débats. Les préoccupations d'ordre général portaient principalement sur les coûts de la sécurité sociale, généralement calculés en fonction des ratios de dépendance croissante des personnes âgées.

68. Le ratio de dépendance croissante des personnes âgées n'est, en soi, que l'un des nombreux facteurs qui peuvent influencer sur la capacité d'une nation à garantir des revenus à sa population âgée, tout en assurant la croissance économique. Une démarche de grande portée et davantage concertée engloberait plusieurs autres facteurs, notamment :

a) Capacités des cohortes formées d'individus de plus de 50 ans et possibilités qui leur sont offertes de continuer à travailler, notamment à mi-temps;

b) Taux de chômage, d'emploi des femmes, ainsi qu'âge d'entrée dans la vie active, autant de facteurs qui influent sur les ratios de dépendance généraux qui, à leur tour, déterminent le revenu et les dépenses nationaux;

c) Mise en application des nouvelles technologies susceptibles d'accroître la productivité individuelle ainsi que le revenu national;

d) Politiques démographiques qui tendraient, par exemple, à accroître le nombre d'enfants grâce à des mesures natalistes, ou à augmenter la population adulte grâce à des mesures en faveur de l'immigration;

e) Investissement à l'échelon international dans des pays à forte densité de jeunes, ce qui permettrait à la fois de créer des emplois pour la jeunesse et de dégager des revenus pour les retraités;

f) Dépenses militaires : dans quelle mesure les dépenses de "sécurité extérieure" peuvent être transposées en dépenses de "sécurité sociale".

69. Le vieillissement de la population implique également une modification des schémas de production et de consommation, ainsi que de l'épargne et de l'investissement. Il met en relief la nécessité d'un modèle universel, à savoir un environnement qui facilite l'existence des personnes âgées, dont certaines, parfois, éprouvent des difficultés à accomplir les tâches de la vie quotidienne.

70. Il importe d'élaborer des stratégies de soutien à cette démarche, telles que l'intégration des personnes âgées dans les activités de suivi des grandes conférences des Nations Unies des années 1990, qu'il s'agisse du développement social, de la population, des femmes ou du logement. Les progrès accomplis dans ce domaine permettraient d'atteindre le deuxième objectif mondial pour l'an 2001, qui tente de susciter un appui à l'intégration des personnes âgées dans les plans et programmes de développement nationaux et internationaux (voir A/47/339, sect. III).

B. L'après 1999

71. Selon les projections actuelles, un tiers des habitants des pays de l'OCDE auront plus de 60 ans en 2030. Le cas est différent pour les pays en développement, où le vieillissement de la population est fulgurant. On estime qu'il faudra 15 ans à la Tunisie pour que la cohorte des personnes âgées de 65 ans et plus passe de 7 à 14 % (2020-2035); il faudra 30 ans au Chili (2000-2030) pour effectuer la même transition. En revanche, il en a fallu 115 à la France (1865-1980), en tenant compte du temps nécessaire à l'adaptation aux conséquences socio-économiques.

72. Au cours des deux prochaines décennies, deux des grandes tendances seront la rapidité du vieillissement dans les pays en développement et une forte proportion de personnes âgées dans les pays développés. Étant donné que les tendances démographiques sont prévisibles à long terme et que les principales

modifications de la structure démographique ont des implications profondes sur bon nombre de facettes de la société, on envisage la possibilité de formuler un plan à long terme courant jusqu'à l'an 2020. Les initiatives nationales dans ce domaine présentées lors de la célébration de l'Année par l'Assemblée générale en séance plénière contribueront à l'élaboration de cette stratégie à long terme, dont peut-être l'"agenda of the age" (voir par. 16 à 18 ci-dessus).

73. Selon les indications d'un groupe de travail sur le vieillissement profitable, rattaché au cabinet du Premier Ministre néo-zélandais, il existe deux manières d'aborder l'élaboration de plans à long terme en faveur des personnes âgées. La première consiste à envisager ces personnes (quelle que soit la façon dont on les définit) comme un groupe social distinct et à tenter d'améliorer leur existence. La seconde consiste à oeuvrer à l'amélioration de l'existence de l'ensemble de la population, tout en démantelant les obstacles qui séparent les personnes âgées du reste de la société. Non sans avoir fait remarquer que les deux démarches nécessitent des stratégies différentes, le Groupe de travail a opté pour la seconde et se concentre sur quelques objectifs et stratégies à long terme, de préférence à une myriade de mesures à court terme.

74. Pour l'heure, le Plan d'action international sur le vieillissement tente d'intégrer les deux démarches dans ses projets à court et à long terme : il envisage les personnes âgées comme un groupe social distinct, mais cherche parallèlement à mettre à bas les barrières qui séparent ces personnes du reste de la société. Chacune de ces deux démarches sera prise en compte lors de l'évaluation de l'Année internationale des personnes âgées, lors de la cinquième opération d'examen et d'évaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action international sur le vieillissement qui sera menée par la Commission du développement social en 2001, et lors de l'évaluation, en 2001, des stratégies cibles adoptées en 1992 pour la période allant jusqu'en 2001.

75. Diverses initiatives actuellement menées à l'échelon international pourraient également contribuer au plan à long terme s'étalant jusqu'en 2020 : ébauche d'une déclaration d'interdépendance sur les relations entre les générations; élaboration d'un plan de recherche sur le vieillissement pour le XXI^e siècle; mise au point d'un plan d'action international sur les personnes âgées vivant en milieu rural pour la première décennie du XXI^e siècle.

C. Mobilisation des acteurs "non traditionnels"

76. En 1992, dans sa Proclamation sur le vieillissement (résolution 47/5, annexe), l'Assemblée générale a décidé de célébrer en 1999 l'Année internationale des personnes âgées et a engagé la communauté internationale à se tourner vers les partenaires du développement, les médias et le secteur privé; elle a également souligné la nécessité de s'intéresser aux jeunes générations.

77. L'Assemblée générale a d'autre part encouragé les pays donateurs et bénéficiaires à tenir compte des personnes âgées dans leurs programmes de développement. Ce sont les pays partenaires du Programme des Nations Unies pour le développement qui, en décidant de placer les personnes âgées au centre de leurs programmes de développement, détermineront l'amélioration de la situation.

78. Si les personnes âgées ne sont pas à proprement parler exclues, les programmes nationaux de développement tendent à les rendre "invisibles". Help Age International (HAI) s'efforce d'inverser cette tendance, d'entrer en contact avec les gouvernements, les organismes, les institutions et les fonds des Nations Unies partout dans le monde. Ainsi, HAI organise en ce moment un séminaire sur l'élaboration de politiques en faveur des personnes âgées en Thaïlande, au Myanmar, au Vietnam, au Laos, au Cambodge et en Chine (régions du bassin du Mékong), en coopération avec la CESAP, le financement étant assuré par le Gouvernement canadien. HAI, avec l'aide du Fonds de financement de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a mis en place à Sri Lanka un système de crédit autorenouvelable destiné aux personnes âgées.

79. Dans la Proclamation, l'Assemblée générale encourageait aussi la presse et les médias à jouer un rôle central en faisant prendre conscience du vieillissement de la population et des questions connexes. Les médias occupent une position privilégiée qui leur permet d'intervenir à tous les niveaux de la communauté pour sensibiliser, susciter le débat et diffuser des informations sur les innovations et les bonnes pratiques. Ils pourraient de surcroît aider à neutraliser les propos et les comportements âgistes et percer à jour les arguments qui justifient l'"âgisme" ou les préjugés contre les personnes âgées et les valeurs qui les perpétuent.

80. Le Département de l'information de l'ONU travaille en étroite collaboration avec les responsables du programme des Nations Unies sur le vieillissement à la mise au point d'une campagne d'information multimédia pendant l'Année internationale des personnes âgées. Cette campagne fera appel à la radio, à la télévision, à la presse, aux services de mobilisation de l'opinion et de promotion du Département et au réseau international des centres d'information.

81. Le Département coordonne les activités d'information qui sont exécutées avec les institutions, fonds et programme des Nations Unies par l'intermédiaire du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU), avec lequel il a tenu des discussions préliminaires en juillet 1997. Le Département a d'autre part entamé avec des partenaires non gouvernementaux et des partenaires sociaux influents des discussions sur les activités financées collectivement pour promouvoir l'Année internationale.

82. Les activités et les matériels utilisés dans le cadre de la campagne du Département, traduits dans plusieurs langues, seront destinés à des relais tels que les médias, les organisations non gouvernementales, les administrations publiques, les établissements d'enseignement et les organisations commerciales, aux échelles internationale et nationale. Des informations concernant ces activités seront disponibles par voie électronique sur la page d'accueil de l'ONU (Internet).

83. Le Département étudie la possibilité d'organiser une exposition qui aurait pour thème "Une société pour tous les âges" et qui, entre autres, servirait de cadre à un concours annoncé par affichage lancé conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'American Association of Retired Persons (Association américaine des retraités).

84. Pour compléter ces activités, le British Broadcasting Corporation (BBC) World Service inaugurera en octobre 1998 un programme de radio intitulé "Initiative on age", dont l'audience pourrait atteindre jusqu'à 140 millions de personnes dans le monde entier grâce à une diffusion en anglais et dans plusieurs des 44 autres langues utilisées par la BBC. Ce programme sera consacré à l'examen des conséquences du vieillissement des individus et de la population, et présentera les témoignages et les opinions de personnes âgées, et de personnes plus jeunes dont la conception des personnes âgées et de leur propre vieillesse sera également analysée.

85. En ce qui concerne le secteur privé, l'Assemblée, dans sa Proclamation sur le vieillissement, engageait la communauté internationale à appuyer des partenariats largement ouverts et pratiques dans le cadre du programme des Nations Unies sur le vieillissement, notamment entre organes des Nations Unies et secteur privé.

86. La recommandation 18 du Plan international d'action sur le vieillissement concerne les mesures que les gouvernements devraient prendre pour assurer la protection des consommateurs âgés, notamment en faisant en sorte que les produits alimentaires et les équipements soient conformes à des normes de sécurité; en rendant plus sûr l'emploi des médicaments, des produits chimiques ménagers, etc; en facilitant l'accès des personnes âgées aux médicaments et aux prothèses; et en modérant la promotion intensive destinée à exploiter les maigres ressources des personnes âgées.

87. Conformément aux directives énoncées dans la recommandation 18, le programme sur le vieillissement engage le secteur privé à entamer un dialogue sur le vieillissement – pour l'inciter à privilégier la souplesse des horaires de travail, les départs en retraite progressifs, la reconversion des employés d'un certain âge et, d'une manière plus générale, pour que ce secteur participe à la sensibilisation du public à la question du vieillissement et de son impact sur l'individu et la population. Le secteur privé participera à une réunion sur les femmes et les soins de santé dispensés aux personnes âgées, qui devrait se tenir à Malte en novembre 1997 à l'Institut international du vieillissement.

88. Enfin, les jeunes constituent désormais un groupe cible important. Dans sa Proclamation sur le vieillissement, l'Assemblée générale engageait, dans le contexte des initiatives nationales, à ce que la population tout entière se prépare aux étapes ultimes de la vie et à ce que les différentes générations coopèrent entre elles pour établir un équilibre entre traditions et innovations en matière de développement économique, social et culturel.

D. Amélioration des réseaux : recherche et échange d'informations

89. L'objectif est de faciliter la collaboration internationale et intersectorielle et d'harmoniser davantage la recherche et l'élaboration de politiques, ainsi que l'Assemblée générale l'a stipulé en 1992, dans sa résolution 47/86, lorsqu'elle a fixé les objectifs mondiaux concernant le vieillissement à atteindre pour l'an 2001 (A/47/339).

90. L'objectif du programme sur le vieillissement est le renforcement de la collaboration (voir objectifs mondiaux 6, 7 et 8) grâce à une présence plus

importante sur Internet en 1999 et à la mise en réseau avec d'autres sites connexes. De nombreux agents de coordination et comités nationaux devant se réunir en 1999 y trouveraient avantage, de même que les bureaux de pays de l'ONU et les cinq réseaux mondiaux non gouvernementaux mentionnés plus haut (voir par. 25 à 30).

91. Internet pourrait être aussi le moyen de resserrer les liens qui existent entre l'ONU et, par exemple, le réseau international sur le vieillissement basé à Genève, Generations United, les universités du troisième âge, la Society for the Psychological Study of Social Issues et bien d'autres instances dotées du potentiel voulu pour faciliter l'exécution du programme des Nations Unies sur le vieillissement.

92. Pour réaliser l'objectif mondial 4, qui concerne l'amélioration de la recherche transnationale sur le vieillissement (grâce à l'harmonisation de la terminologie et de la méthodologie notamment), les responsables du programme et l'American Association of Retired Persons coopèrent à la mise en place et à l'exploitation d'une base de données sur la recherche, les politiques et les programmes. Les responsables du programme étudient par ailleurs, avec l'Association internationale de gérontologie et d'autres partenaires intéressés (gouvernements et secteur privé en particulier), la possibilité d'organiser une réunion sur les priorités en matière de recherche au XXI^e siècle, en particulier sur la manière dont on pourrait harmoniser davantage la recherche et les besoins.

93. Si les pays en développement veulent réagir efficacement et rapidement au vieillissement de leurs populations, un nouveau programme de recherche s'impose, qui devra tenir compte des ressources limitées dont disposent les pays mais apporter les informations essentielles à une solution rapide de ce problème.

IV. RECOMMANDATIONS

94. Pour atteindre les objectifs généraux des cadres opérationnel et conceptuel de l'Année, à savoir une société pour tous les âges, plusieurs stratégies s'imposent. Les recommandations ci-après ont donc été formulées :

a) Les travaux de recherche, les politiques et les programmes devraient porter en particulier sur deux domaines liés à la situation des personnes âgées, à savoir : i) un vieillissement actif, c'est-à-dire la possibilité pour les personnes âgées de continuer à participer à la vie socio-économique et culturelle de leurs sociétés et ii) un régime approprié de soins pour les personnes âgées fragiles faisant intervenir des systèmes de soins familiaux, communautaires et institutionnels qui répartissent équitablement les tâches entre l'État, la communauté, la famille et le principal prestataire de soins;

b) La communauté internationale d'experts, de praticiens et de décideurs devrait clairement définir des principes directeurs propres à favoriser : l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie, l'accent étant mis sur la longévité; les relations entre générations, compte tenu de l'évolution des structures familiales et sociales; et l'intégration du vieillissement dans les politiques gouvernementales, ce qui pourrait nécessiter des aménagements aux politiques multisectorielles;

c) Sur la base de ce qui précède et d'autres analyses, l'Assemblée générale devrait envisager l'adoption en 1999 d'un bref texte consensuel sur la société pour tous les âges pour mettre en relief les dimensions sociales du vieillissement des individus et de la population tout au long de la vie;

d) Les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les fondations et le secteur privé devraient appuyer les efforts du programme des Nations Unies sur le vieillissement, organe chef de file pour 1999, dans le but de susciter un débat, de toucher les protagonistes non traditionnels, notamment les jeunes, et de fournir des services de base pour l'échange d'informations et la coordination de la recherche;

e) Toutes les parties concernées devraient accorder la priorité aux activités entreprises aux niveaux national et local, améliorer la collaboration régionale et étudier les possibilités de "jumelage" entre pays, villes et institutions pour des projets bien définis.

Notes

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 6 (E/1997/26), chap. I, sect. A, projet de résolution I.

² Ibid., 1996, Supplément No 2 (E/1996/22), annexe IV.

³ Résolution 2200 A (XXI), annexe.

⁴ E/CN.5/1997/4, par. 79.

⁵ Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 7 (E/1997/27), chap. I, sect. C, résolution 41/2.

⁶ Rapport de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, Vienne, 26 juillet-6 août 1982 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.82.I.16), chap. VI, sect. A, par. 49.

ANNEXE

Liste d'idées pour des activités nationales

Structures de base

1. Désigner un organisme chef de file ou un interlocuteur pour 1999 (c'est-à-dire une personne ou un organisme qui servira de source d'information, et/ou sera chargé de convoquer une réunion préparatoire visant à mettre en place un comité pour la célébration de l'Année regroupant toutes les parties intéressées).
2. Mettre en place un comité pour la célébration de l'Année (plusieurs membres) :

Les membres pourraient comprendre les protagonistes traditionnels, à savoir les ministères, les organisations de personnes âgées, les instituts de gérontologie et autres établissements, et les protagonistes non traditionnels, à savoir les médias, les organisations de jeunes, les écoles et universités, les institutions de développement et les groupes écologiques, les fondations, les organisations de femmes et de populations autochtones, les groupes religieux, les associations professionnelles et les milieux d'affaires.

(Note : De nombreuses sections nationales de fédérations internationales ont déjà entamé les préparatifs de l'Année et pourraient être utiles aux comités 1999.)

3. Élaborer pour l'Année un programme comportant un volet promotionnel et un volet développement (voir ci-dessous) ainsi que des activités en direction de structures locales et internationales.
4. Établir un secrétariat et un budget. Des retraités pourraient constituer ou compléter les effectifs d'un secrétariat restreint.
5. Créer un fonds.

Mesures de promotion pour 1999

1. Déclarer l'année 1999 "Année internationale des personnes âgées : vers une société pour tous les âges" en vue de sa célébration au niveau national.
2. Déclarer, en vue de sa célébration au niveau national, le 1er octobre "Journée internationale des personnes âgées".
3. Adopter, traduire et distribuer les principes des Nations Unies pour les personnes âgées.
4. Établir un calendrier national pour les initiatives visant à faciliter l'échange d'informations et la collaboration et mettre en place une banque de données sur ces initiatives.

5. Inviter les citoyens (maires, dirigeants communautaires, écrivains, promoteurs immobiliers, prestataires de soins, etc.) à donner leur avis sur la société pour tous les âges ou sur le troisième âge dans une ère nouvelle.
6. Organiser des débats avec les médias sur l'épanouissement de l'individu tout au long de sa vie ou l'évolution des relations entre générations aux niveaux de la famille et de la société.
7. Organiser des foires nationales où les ministères, les organisations non gouvernementales, les fondations, les entreprises et autres entités auront des stands d'exposition.
8. Engager les milieux universitaires à étudier les principes et pratiques d'une société intégrant tous les âges (c'est-à-dire une société pour tous les âges).
9. S'inspirer des rapports nationaux sur les autres années internationales, à savoir l'Année internationale de la famille (1994) ou l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996).
10. Célébrer les personnes âgées et le vieillissement dans le cadre d'autres journées, notamment les journées internationales de la santé, des femmes, des volontaires.
11. Organiser des conférences nationales sur certains domaines d'action prioritaires, notamment :
 - a) Les relations entre générations aux niveaux de la famille et de la société : interdépendance (mesures d'indépendance et de dépendance);
 - b) Horaire mobile et formules souples de retraite : travail à temps partiel, deuxième carrière, difficulté de concilier vie professionnelle et soins aux personnes âgées, etc.;
 - c) Structures de soins, nouveaux partenariats durables : soins à domicile, systèmes de soins à long terme, assurance, questions d'égalité entre les sexes;
 - d) Vieillesse en milieu rural et développement : entreprises communautaires, technologies appropriées, etc.;
 - e) Des villes pour tous les âges : innovations dans les modes de vie, services, etc.;
 - f) Des technologies pour tous les âges : nouveaux outils pour le travail et la vie, outils agricoles pour les personnes âgées, etc.;
 - g) Vers une société pour tous les âges : adaptation des infrastructures et des conceptions;
 - h) Épanouissement de l'individu tout au long de sa vie : évolution de la vie et des conditions de vie;

i) Le troisième âge dans une ère nouvelle : scénarios pour 2000, 2020 et 2050.

Mesures de développement pour 1999 et au-delà

1. Consulter le document intitulé "Quelques directives pour la fixation des objectifs nationaux sur le vieillissement"^a.
2. Pour les questions et priorités à long terme, prendre contact avec le mécanisme national de coordination sur le vieillissement^a.
3. Intégrer les questions et priorités à long terme dans les préparatifs de l'Année - travail au troisième âge, retraite souple, stratégies de soins, perspectives des jeunes en matière de longévité, échanges entre générations, etc.
4. Concevoir des scénarios pour l'horizon 2020.

Activités en faveur des collectivités locales

Le "Programme local sur le vieillissement dans les années 90"^a contient 38 propositions portant notamment sur : les quartiers, la famille et les individus; les milieux d'affaires; les écoles et établissements universitaires; et les médias.

Activités au plan international

1. Participer au Calendrier de l'ONU pour l'Année en vue de favoriser l'échange de données d'expérience.
2. Envisager d'établir un rapport national global sur 1999 et au-delà aux fins de diffusion internationale.
3. Jumelage avec d'autres pays (villes, universités), en particulier nord-sud et est-ouest.
4. Accueillir des études, événements ou conférences de portée internationale ou y participer.

^a Voir le programme des Nations Unies sur le vieillissement.